

Service des Pèlerinages



« **Pèlerinons en Touraine vers
les églises de nos villages** »
-Pèlerins au temps de la covid-



INVITATION

L'équipe du service des pèlerinages, contrainte depuis un an, d'annuler les pèlerinages les uns après les autres, vous invite à les rejoindre pour vivre une ou plusieurs étapes d'un pèlerinage en Touraine.

Le rendez-vous est donné à l'entrée de l'église du village - Dans l'église, nous vivrons un temps de découverte du lieu, puis un temps de prière à partir de la parole de Dieu sur un thème donné. Pendant cette célébration, dans chaque lieu, un geste symbolique sera proposé - (Pour le premier lieu, sera remis un bâton de pèlerin). Notre périple nous conduira vers des églises peu fréquentées de notre diocèse, dont le point commun est d'être dédié à Saint Martin. Chacun et chacune sont invités à participer, et les personnes qui souhaitent, à cette occasion, prendre un temps de démarche personnelle, sont invitées en toute liberté à le faire.

Ce temps sera filmé afin de préparer de courtes vidéos qui permettront aux pèlerins ne pouvant se déplacer de vivre notre pèlerinage en différé via les moyens de communication de notre diocèse (sites internet...youtube) et de s'y associer par la prière. Votre présence donnera par le fait votre accord pour la diffusion de votre image. Si vous ne souhaitez pas apparaître, merci de nous le faire savoir au début de la célébration.

Pour des questions d'organisation, ces rencontres auront lieu dans un premier temps, le jeudi après-midi à 15 h pendant les mois de mai et juin 2021.

Rendez-vous à 15 h

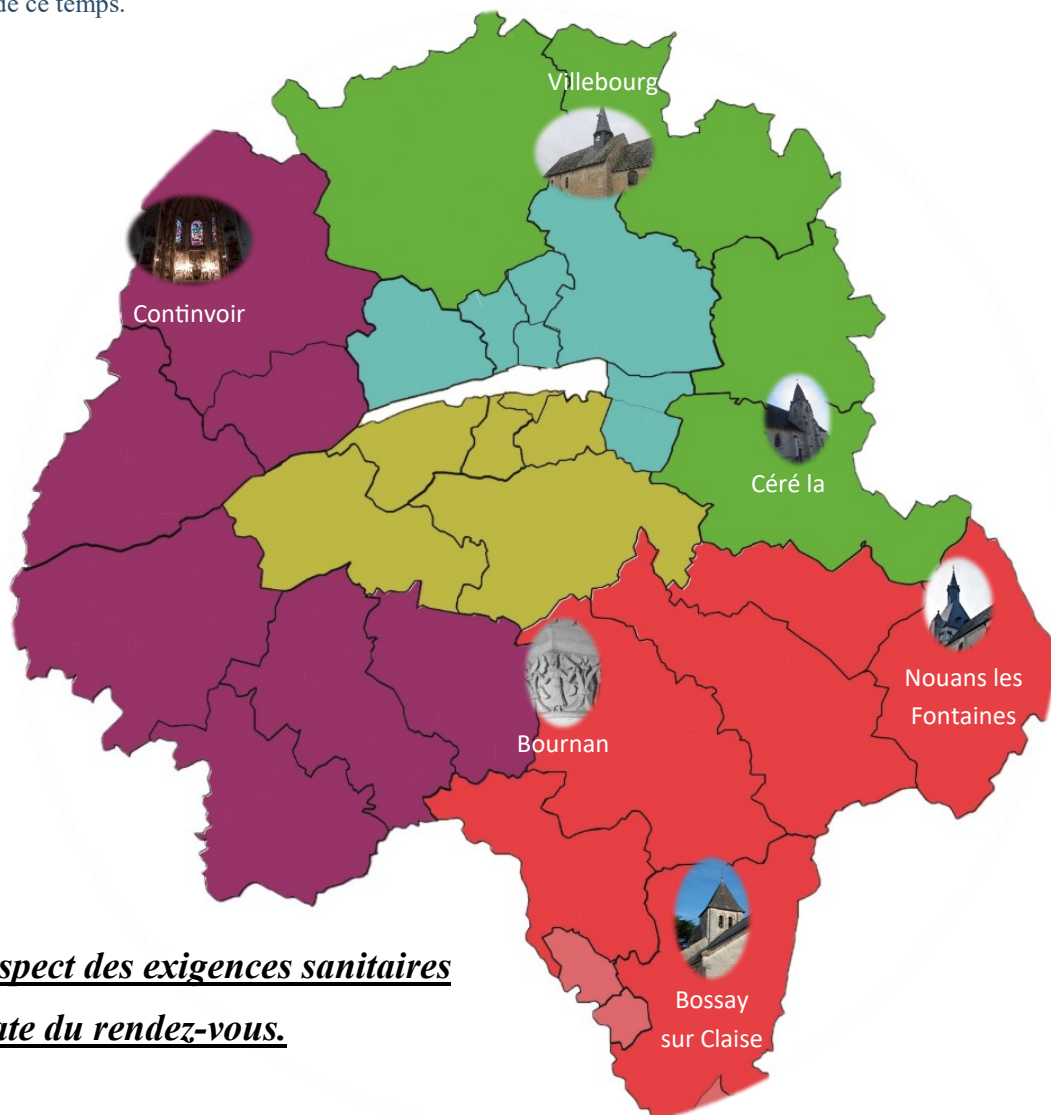
Villebourg	jeudi 20 mai : « le pèlerinage »
Bournan	jeudi 27 mai : « le baptême »
Nouans les fontaines	jeudi 3 Juin : « Mort et résurrection »
Bossay sur Claise	jeudi 10 juin : « la guérison »
Continvoir	jeudi 17 juin : « la mission »
Céré la Ronde	jeudi 24 juin : « gravir la montagne »

Informations pratiques :

Les livrets du pèlerin seront téléchargeables sur le site internet des pèlerinages : <https://pelerinages-catholique-37.com/>

Il n'y a pas d'inscriptions préalable

Les personnes qui souhaitent marcher avant ou après le rendez-vous peuvent le faire. Le service des pèlerinages ne prend pas en charge l'organisation de ce temps.



**Le tout dans le respect des exigences sanitaires
en vigueur à la date du rendez-vous.**